



Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 076-217605765-20260427-614-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

Le 23 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Benoit ROUGEOLLE, Maire.

Date de publication

Le 05 Mai 2026

Etaient présents : ROUGEOLLE Benoit, JEANNE Laurent, SANSON Maryline, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, COLOMBEL Gaëtan, BOUVIER Isabelle, BUNIAS David, BERTHELOT Florence, PATTERSON Gwladys, ORANGE Antoine, LEBOUCHER Christine et VIGNE Romain formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Absents : LECOURT Corinne et DOURLIN Aurélien

Madame GABRIEL Fabienne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

Mr DOURLIN Aurélien a donné pouvoir à Monsieur Benoit ROUGEOLLE
Mme LECOURT Corinne a donné pouvoir à Mme Maryline SANSON.

OBJET : 2026- 7.10 – 38 – CANTINE SCOLAIRE – TARIFS 2026-2027

Vu la délibération fixant les tarifs de cantine scolaire pour 2025 -2026

Vu la convention signée avec les services de l'Etat pour une tarification sociale de la cantine scolaire pour les repas à 1€

Vu l'augmentation du prix des denrées et l'inflation sur 2025-2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe comme suit le tarif du repas à la cantine scolaire à compter du 1^{er} septembre 2026 :

Quotient familial	Tarif 2026
QF < 899 €	1 €
900 < QF < 999	4.00 €
QF > 1000	4.10 €
Repas occasionnel	5.60 €

Voté à l'unanimité.

Le Maire
Benoit ROUGEOLLE

En mairie, le 05 Mai 2026
La Secrétaire de séance,
Fabienne GABRIEL